Commune classée
Station de tourisme

L'ESCALE
Accueil 11/17 ans
MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ESCALE

Année 2023/2024

Table des matières

I. Préambule 3
II. Textes de références 3
A. Textes juridiques 3
B. Les objectifs projet éducatif municipal 4
C. Les objectifs du service 5
III. Objectifs généraux et opérationnels 5
IV. L'organisation de l'Escale 6
A. Période scolaire 6
B. Période de vacances scolaires 6
C. Les modalités d'inscription 7
1. Le dossier d'inscription 7
2. L'inscription aux vacances scolaires 7
D. Notre démarche pédagogique 7
V. Vie quotidienne 8
A. Accueil 8
B. Alimentation 9
1. Repas confectionné par le restaurant scolaire (RS). 9
2. Activité culinaire proposée par l'équipe d'animation. 10
VI. Hygiène / Santé / prévention 11
A. Hygiène 11
1. Hygiène des locaux 11
2. Hygiène des jeunes, accompagner et sensibiliser 11
B. Santé 12
C. Prévention 12
VII. Les activités 13
A. Les activités au quotidien 13
B. Les activités phares 14
1. Les sorties 14
2. Les séjours 14
3. Des activités pour les autres 15
VIII. Les moyens humains 16
A. Composition de l'équipe 16
B. Rôles et fonctions 17
IX. Modalités, critères d'évaluation 18
A. Bilan avec les jeunes 18
B. Bilan d'équipe 18

I. Préambule

Un projet pédagogique reflète l'orientation, l'organisation et la démarche pédagogique de l'équipe pédagogique tout au long de l'année. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il a différentes fonctions :

- → *C'est une référence et une base de travail pour l'équipe*
- → *C'est un contrat de confiance entre l'équipe, les parents, les jeunes et nos partenaires*
- → *C'est une garantie pour l'organisateur que l'équipe pédagogique travaille en toute cohérence avec les orientations éducatives de la ville de Roissy-en-France et la législation en vigueur.*

II. Textes de références

A. Textes juridiques

Le régime de la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels, et des loisirs fait l'objet d'une règlementation régie par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et du Code de l'action sociale et familiale.

Toute activité de restauration est soumise à la réglementation relative à la restauration collective dès lors que le nombre de repas préparés est supérieur à 7.
La réglementation européenne établit les principes généraux et détermine les procédures relatives à la sécurité et à l'hygiène des denrées alimentaires.
Toute activité organisée dans le cadre du service public doit respecter le principe de laïcité. Des guides sont édités par l'Observatoire de la laïcité pour en clarifier la mise en œuvre :

- «Laïcité et collectivités locales »
- « Laïcité et gestion des faits religieux dans les structures socio-éducatives »

B. Les objectifs du projet éducatif municipal

- Reconnaitre et valoriser les enfants et les jeunes en tant qu'acteurs citoyens ;
- Valoriser l'engagement ;
- Accompagner l'implication et la création de projets jeunes ;
- Mettre à disposition des lieux et des locaux adaptés aux besoins de chaque tranche d'âge ;

- Contribuer à un environnement riche et stimulant propice à l'épanouissement
- Accompagner et soutenir les apprentissages et les découvertes ;
- Valoriser et promouvoir les réussites personnelles et scolaires des jeunes ;
- Accompagner les jeunes adultes dans l'entrée de la vie active ;
- Proposer une offre diversifiée de pratique sportive, culturelle et de loisirs ;

- Sensibiliser les acteurs éducatifs aux pédagogies alternatives
- Créer une société inclusive dans son intégralité au sein de notre commune
- Sensibiliser le public aux différents types de handicap ;
- Soutenir les pratiques handisports ;
- Aménager des espaces adaptés pour tous ;
- Proposer aux équipes éducatives des formations et outils pour faciliter la prise en charge de tous les enfants et pour développer la mise en place d'activités adaptées ;

- Prendre en compte et accompagner les enfants, les jeunes et les familles dans leurs réalités
- Accompagner les parents, écouter, soutenir, informer et orienter ;
- Accompagner les jeunes dans les grandes étapes de leur vie (orientation, formation, entrée dans la vie active…)
- Développer des actions de prévention répondant aux difficultés sociétales actuelles ;
- Favoriser les liens enfants/parents ;
- Favoriser les échanges, les liens entre les différentes familles ;

- Construire une communauté éducative autour de l'enfant dans une perspective de coéducation bienveillante et positive
- Renforcer la communication avec les familles ;
- Encourager les démarches participatives ;
- Développer les partenariats ;
- Développer les actions de formation et de prévention ;

- Encourager les démarches s'inscrivant dans une dynamique de développement durable globale
- Favoriser les actions intergénérationnelles ;
- Valoriser les actions d'échanges d'expériences et de compétences ;
- Proposer des projets novateurs co-construits et accessible à tous.

C. Les objectifs du service

Le projet politique assigné au Service Passerelle est le suivant :

« La Passerelle au service de tous les jeunes et des familles. »

- Accueillir, informer et orienter
- Contribuer à l'épanouissement de chacun
- Être une pépinière d'initiatives individuelles, collectives et citoyennes
- Favoriser la rencontre et le lien

III. Objectifs généraux et opérationnels

Entretenir un cadre sécurisant et bienveillant.

- Mettre en place une structure accueillante et adaptée
- Garder les locaux en bon état
- Avoir une posture accueillante et bienveillante tout au long de la journée

Accompagner le jeune dans son émancipation.

- Proposer un panel d'activités adaptées et variées
- Débattre et questionner le positionnement des jeunes
- Permettre aux jeunes d'être acteurs et force de proposition

Sensibiliser au développement durable.

- Amener le jeune à comprendre « l'effet papillon »
- Faire des achats raisonnés
- Favoriser le lien social

IV. L'organisation de l'Escale

A. Période scolaire

♦ L'Escale est ouverte le mercredi et le samedi de 14 h 00 à 19 h 00 en accueil libre.

Ce fonctionnement permet aux jeunes de trouver un espace d'échanges et d'accompagnement. L'équipe peut aussi bien accompagner le jeune dans des travaux scolaires, personnels, ou proposer des projets, ou simplement des jeux ou des temps de discussion.
L'équipe devra pour cela adopter une posture accueillante et se rendre disponible.
A partir du mois de novembre, un planning d'activités sera mis en place les mercredis en concertation avec les jeunes. Il sera affiché à l'Escale et pourra être communiqué via les réseaux sociaux. Une fiche d'inscription sera également à remplir auprès de l'équipe pour réserver sa place.

B. Période de vacances scolaires

♦ L'escale est ouverte du lundi au vendredi de 09 h00 à 19 h 00 avec une alternance de temps d'accueil et d'activités.

09 h 00 – 10 h 30 :	**Accueil**
10 h 30 – 12 h 00 :	**Activités**
12 h 00 – 13 h 30 :	**Temps de repas**
13 h 30 – 15 h 00 :	**Accueil**
14 h 30 – 17 h 00 :	**Activités**
17 h 00 – 17 h 45 :	**Goûter**
17 h 45 – 19 h 00 :	**Accueil**

C. Les modalités d'inscription :

1. Le dossier d'inscription :

Le dossier d'inscription est à retirer au service Passerelle auprès d'un des membres de l'équipe.
Le dossier ne sera récupéré que s'il est dûment complété, et que toutes les pièces annexes sont présentes.

2. L'inscription aux vacances scolaires

Le planning des activités, contenant le coupon d'inscription, sera envoyé à tous les jeunes de 11 à 17 ans deux semaines avant les vacances. Les coupons devront être retournés au plus tard le samedi avant les vacances, afin de préparer les listes de présence quotidiennes et des sorties. Les coupons pourront être rendus plus tard, mais l'inscription aux sorties sera confirmée selon les places encore disponibles.

D. Notre démarche pédagogique :

Le public 11-17 ans a des besoins spécifiques, tels que l'opposition de points de vue face à ses pairs mais aussi face à l'adulte ; se tester face aux autres ; appartenir à un groupe ; se référer à un modèle ; s'ouvrir au monde ; l'autonomie ; être responsabilisé. Notre fonctionnement durant les vacances scolaires permet aux jeunes de respecter leur temps de sommeil et leur besoin de souplesse dans le rythme de sa journée. Les jeunes devront cependant respecter les horaires d'arrivée/départ pour ne pas gêner le fonctionnement et l'organisation du groupe. Pour cela, chaque jeune est libre de s'inscrire aux activités de façon ponctuelle selon ses envies, pour répondre au rythme spécifique de chacun. Il faudra cependant que l'équipe soit attentive aux inscriptions/désinscriptions de dernière minute. Il lui sera donc demandé de s'assurer que les parents soient informés des changements de planning demandé par le jeune, cela dans le but de garder une relation de confiance avec les parents, et de s'assurer de la sécurité du jeune. Nous pourrons donc téléphoner ou mailer avec les parents. Si le choix se porte sur le téléphone, demander un sms de confirmation sur le portable de l'Escale pour garder une trace écrite.

Les temps d'accueil, ou temps libres, sont aussi des moments de partages et d'échanges, l'équipe devra donc animer ces temps par des discussions, des réflexions autour de sujets d'actualités ou autre. Mais en aucun cas il ne sera un temps de repos pour l'équipe. Disponibilité, écoute et bienveillance restent les mots d'ordre.

Le cadre, le fonctionnement et l'autonomie laissée aux jeunes au sein de la structure seront remis en question lorsque cela sera neccessaire. Un débat en équipe permettra d'ajuster au mieux ces axes en fonction du public présent et du ressenti de l'équipe.

Les sanctions, seront prises de manière proportionnelle à l'acte, et dans la mesure du possible, favorisant la prise de conscience du jeune et permettant de corriger ou réparer son erreur. En cas de besoin, si un jeune a un comportement négatif pour le groupe, n'accepte pas les cadre imposé, ou déroge à la loi et ne se remet pas en question ou ne montre aucun effort ; des sanctions plus lourdes pourront être envisagées et un contrat de « bonne conduite » sera établi avec le jeune. Il permettra de visualiser au jeune les comportements attendus et la sanction envisagée.

L'accueil d'un public porteur de handicap, ayant des troubles du comportement ou ayant des particularités (environnement familial, expériences de vie traumatisantes, difficultés sociales..) nécessite une attention particulière. Dans certains cas une rencontre avec les parents permettra de proposer et mettre en place un accueil facilitant l'arrivée et l'intégration du jeune au sein du groupe. Dans d'autres cas, l'équipe devra faire preuve d'observation, d'écoute et d'échange pour cibler les besoins du jeune. Dans tous les cas, des modalités d'accueil individualisées, des comportements adaptés et de la souplesse dans le cadre défini pourront être mis en place afin d'accueillir chaque jeune avec ses capacités et ses limites afin de favoriser son intégration et son évolution au sein du groupe. Cependant, les capacités et les limites de l'équipe ne devront pas être négligées. L'accueil de certains jeunes pourra être remis question après concertation de l'équipe de l'Escale et de leur hiérarchie.

V. Vie quotidienne

A. Accueil

« Nous n'avons pas deux fois l'occasion de faire une première bonne impression »

Le premier contact avec un jeune, qu'il soit nouveau venu ou non, dès son arrivée sur la structure, doit être de qualité.

Pour cela, l'équipe devra toujours se montrer disponible pour accueillir. Il conviendra d'être exemplaire, agréable, bienveillant et avenant, en tenant compte du jeune et de ses limites. Les locaux devront eux aussi être accueillants et agréables ; les chaises mises en place, adapter l'éclairage selon la luminosité de la pièce, la salle principale et les pièces d'activité devront être rangées et prêtes à l'emploi.

A son arrivée, il sera demandé au jeune de s'inscrire sur le cahier d'émargement qui se tient à côté du bureau d'accueil. Ce cahier à deux fonctions, la première est la sécurité, il permet d'avoir la liste des jeunes présents sur la structure et de faire l'appel en cas d'évacuation d'urgence. L'autre raison est administrative, elle permet de répondre aux attentes de la CAF. L'animateur présent est garant de la mise à jour de la liste d'inscription qui se fera soit sur un support papier, soit sur la tablette.

Avant l'activité, un temps de regroupement est mis en place pour présenter la journée aux jeunes et composer les groupes selon les activités proposées.

L'Escale est amenée à accueillir un public à particularité. Des jeunes majeurs peuvent être accueillis sous conditions. Cet accueil doit être bénéfique pour le jeune et ne doit pas mettre en difficulté l'accueil des autres jeunes. Cet accueil est validé par la SDJES.

B. Alimentation

La période de l'adolescence est marquée par des périodes de croissance accélérées et un besoin de se dépenser, et par conséquent, un plus grand appétit. Il faudra donc adapter les menus et les quantités pour répondre à ces besoins.
Le jeune a le choix de manger avec l'Escale ou de rentrer chez lui. La proposition des repas et l'organisation varient selon le planning de la journée :

- Journée classique, le repas sera pris au restaurant scolaire (facturé).
- Sortie à la journée, le jeune ramène son pique-nique.
- Activité culinaire proposée par l'Escale, repas consommé sur place (facturé).

1. Repas confectionné par le restaurant scolaire (RS).

A chaque début de vacances, les menus proposés par le restaurant scolaire sont affichés dans la salle d'accueil de l'Escale.
Le restaurant scolaire dispose d'un self, ainsi les jeunes choisissent librement ce qu'ils veulent ou non manger. Ils ont la possibilité de se resservir selon les disponibilités, et si bien sûr ils n'ont pas fait de

gâchis. Aussi, les temps de repas et de goûter sont des moments conviviaux, propice aux échanges entre pairs, mais aussi et surtout, entre le jeune et l'animateur. Pour cela, l'équipe devra se dispatcher aux différentes tables de jeunes et veiller à créer du lien avec l'ensemble du public. Il sera préférable de laisser les téléphones dans la poche, sauf pour agrémenter le débat.

Selon les activités, le restaurant scolaire fournit des pique-niques ou des « brunch » qui sont consommés directement à l'Escale.

Le goûter est fourni par le restaurant scolaire, mais seulement pour les jeunes qui étaient inscrits pour le repas du midi car c'est une prestation facturée aux familles. Les autres jeunes présents l'après-midi seront invités à ramener un goûter. Le dernier jour de la semaine, les restes des goûter seront partagés avec tous les jeunes présents, y compris ceux n'ayant pas mangé à la cantine afin d'éviter le gâchis.

Les jeunes arrivants pendant le goûter seront invités à venir s'assoir pour partager ce temps avec le groupe.

2. Activité culinaire proposée par l'équipe d'animation.

Pour mener à bien ces activités, 2 points importants sont à prendre en compte :

- Les normes règlementaires (hygiène et sécurité) ;
- Le positionnement pédagogique.

Toutes les activités culinaires sont encadrées par les normes HACCP, qui sont le cadre légal de l'acheminement des denrées, le respect des règles d'hygiène corporelle ainsi que des points d'attention particulières durant la confection de repas en collectivité.

Quelques exemples :

- Des glacières et des pains de glaces sont emmenés en courses pour ne pas rompre la chaine du froid des aliments frais.
- Lorsqu'un aliment est ouvert, notifier la date d'ouverture au marqueur sur l'emballage, et un affichage des temps de conservation se trouve à côté du frigo.
- Lors de la préparation des plats, penser à remettre aux frais les aliments transformés dans l'attente de cuisson ou de dégustation.
- Garder ou photographier les numéros de lots des articles utilisés.
- Garder un échantillon de 100gr de chaque produit transformé, dater et conserver au frais 5 jours.
- Mettre une charlotte et retirer ses bijoux
- D'autres obligations seront mises en place selon les situations.

Les menus, réfléchis et confectionnés par les jeunes, permettent de répondre à leurs envies mais aussi de les amener à faire des choix de manière collégiale. Les membres de l'équipe auront pour rôle de sensibiliser à l'équilibre alimentaire, présenter le budget, et s'assurer que le timing est réalisable.

Le menu pourra aussi être imposé par l'équipe, ce qui aura pour but premier la découverte de nouvelles saveurs et/ou textures mais aussi de techniques de cuissons ou de manipulation.

Le gaspillage devra être évité, pour cela on s'assurera du nombre de jeunes présents au repas avant d'aller en courses.

VI. Hygiène / Santé / prévention

A. Hygiène

1. Hygiène des locaux

L'équipe sera attentive à ce que les locaux soient dans un état correct pour accueillir le public. Pour toute activité culinaire, la cuisine devra être nettoyée préalablement et la vérification des dates de péremption sera systématique et rigoureuse. Pour permettre une surveillance régulière, un planning de tâches sera affiché dans la cuisine, on opèrera un roulement de l'équipe.

L'animateur qui sera de fermeture les jours d'animation devra veiller à ce que la structure soit rangée, et prête à accueillir pour le lendemain. Je conseille de rassembler les jeunes 1h avant la fermeture pour qu'ils s'impliquent dans le maintien d'une structure agréable à vivre. Cas particuliers, si les sols sont exceptionnellement sales, du matériel est à disposition pour remédier à cela. Le vendredi soir pendant les vacances scolaires et le samedi soir en dehors, les sacs poubelles devront être fermés et transportés dans les conteneurs extérieurs.

2. Hygiène des jeunes, accompagner et sensibiliser

L'adolescence est une période où le corps change et demande une hygiène nouvelle. Les odeurs corporelles font leur apparition, la pilosité apparait, le début des menstruations, l'acné peut toucher certains jeunes… Pour accompagner ce changement, l'équipe aura pour mission d'observer un éventuel manque d'hygiène, de dialoguer avec les jeunes et de les questionner sur leur hygiène. Si la discussion fait ressortir une gêne, un complexe ou toute autre problématique, nous pouvons questionner le jeune, l'accompagner dans la recherche d'outils ou de rituels quotidiens, si besoin l'orienter vers un professionnel. Attention, une approche diplomatique et bienveillante sera obligatoire, il faudra aussi veiller à prendre le jeune de manière individuelle afin de ne pas le mettre en difficulté face au groupe.

B. Santé

L'équipe se doit d'être attentive à l'état de santé physique et émotionnel des jeunes. Pour cela, l'échange et l'observation seront les clés. Il faudra se renseigner, se former ou utiliser ses connaissances afin de repérer les comportements qui nous amèneraient à adopter une attention particulière auprès d'un jeune. Le degré de complexité propre à chaque situation devra être pris en compte afin d'adapter l'accompagnement. Pour gagner en efficacité, un travail d'équipe est nécessaire.

Une pharmacie est à disposition de l'équipe. Elle sera vérifiée avant chaque période de vacances (stocks, DLC…). Le contenu de la pharmacie sera en adéquation avec les recommandations de la DDCS, mais dans notre cas, il sera adapté à notre public et ses éventuels besoins. Elle contient donc des protections menstruelles pour les filles, des préservatifs, un déodorant…. En cas de demande du jeune ou d'un besoin remarqué, l'animateur devra adopter une attitude bienveillante, non jugeant et adopter un discours de prévention et/ou de proposition d'aide adaptée.

Chaque soin apporté aux jeunes devra être adapté à la blessure et sera consigné dans le cahier d'infirmerie qui se trouve dans la bannette du bureau d'accueil. En cas de choc préoccupant (notamment à la tête), ou d'une blessure qui nécessiterait un soin régulier, la famille sera prévenue.

C. Prévention

La prévention est un travail du quotidien, fait d'écoute, d'observation, d'échange avec les jeunes mais aussi en équipe. L'objectif est de pouvoir accompagner et soutenir le jeune ainsi que sa famille dans les difficultés éventuelles qu'ils traversent, et de les orienter vers les professionnels adéquats.

L'Escale fonctionne dans un cadre, avec un règlement intérieur, mais aussi le cadre législatif en vigueur. Le règlement intérieur pourra, en cas de besoin, être ajusté et/ou modifié pour répondre à des besoins et des nécessités nouvelles.
Le cadre législatif, lui, ne pourra en aucun cas être discuté, négocié ou mis de côté.

La période de l'adolescence amène les jeunes à se questionner et à être confrontés à des situations nouvelles. Leurs besoins de braver l'interdit et d'appartenance à un groupe vont amener le jeune vers des conduites à risques (tabagisme précoce, consommations de drogues, mise à l'épreuve entre pairs…), et dans certains cas, un besoin de braver la mort pour légitimer leur « droit à vivre ».

Le cadre posé, l'équipe, dans son rôle de prévention, aura pour mission d'écouter, d'échanger, de questionner le jeune sur sa problématique ou sur un point qu'il nous semble pertinent d'aborder. Il sera tout à fait interdit de prôner n'importe quelle conduite addictive sous prétexte d'une expérience personnelle qui se serait bien déroulée. Le rôle d'exemplarité prendra tout son sens dans ces interventions. Si une conduite addictive chez un jeune est détectée, l'équipe en fera part à sa hiérarchie et se concertera pour échanger sur la situation et trouver des axes / pistes de travail et des leviers pour mettre en place un accompagnement du jeune, de sa famille et les orienter vers les professionnels adéquats

L'équipe mettra en place, durant des temps définis, des actions de prévention suite aux observations et constats fait par l'équipe, ou des problématiques nationales/sociétales/d'actualité. Afin d'aborder les thématiques, plusieurs techniques d'animation pourront être mises en place : débats, ciné-débat, grands jeux, interventions de partenaires extérieurs…

Cette année, l'équipe en place soulève une problématique « l'utilisation excessive du téléphone portable ». Le téléphone est déjà interdit sur les temps d'activités, et nous souhaitons au cour de l'année réduire progressivement l'utilisation de celui-ci. Pour rappel en 2017, nous avions procédé de même pour le temps de console accepté, en passant d'un temps non défini à 1h30 par jour. Fonctionnement toujours en place aujourd'hui. Pour que ce nouveau fonctionnement soit adopté par les jeunes et palier à l'utilisation du téléphone, l'équipe d'animation devra impulser de nouveaux rituels et habitudes sur les temps d'accueil (jeux de société, table de débat, activités créative libre…). D'autre part, des temps de sensibilisations et d'accompagnements à l'usage du téléphone devront être mis en place pour qu'à terme, les jeunes arrivent à une utilisation résonnée du téléphone. L'équipe devra bien entendu montrer l'exemple comme à son habitude.

VII. Les activités

A. Les activités au quotidien

Un planning d'activités est proposé pendant les vacances. Celui-ci est préparé en amont, avec des propositions faites par les jeunes, et complété par l'équipe. Il convient de mixer les genres pour plaire au plus grand nombre et répondre aux besoins et attentes de chacun. Nous proposons donc des activités manuelles, sportives, culinaires, culturelles et des grands jeux, mais aussi des activités spécifiques tels que danse, théâtre, débats, bricolage…

Ces activités devront être pensées en amont au travers d'une fiche d'activité avec des objectifs pédagogiques, (adaptés aux jeunes, aux éventuelles thématiques et en accord avec les objectifs pédagogiques), un déroulement prévisionnel, une liste de matériel.

B. Les activités phares

1. Les sorties

Les sorties sont des moments très attendus par les jeunes. Comme pour les activités quotidiennes, elles sont choisies pour plaire au plus grand nombre, en variant les thèmes (culture, nature, découverte, apprentissage…) et en adéquation avec nos objectifs pédagogiques.

Deux types de sorties seront mis en places :

- Des sorties dites de consommation (karting, cinéma, réalité virtuelle…), qui vont avoir pour but de découvrir un loisir nouveau, peu pratiqué, et de le faire ensemble afin de partager notre expérience.
- Des sorties ludo-éducatives (musée, expositions, pièces de théâtre…), qui se dérouleront en 2 temps, la consommation, l'observation, l'écoute, la recherche… et ensuite viennent des temps d'échanges, qui contribuent à renforcer le sens critique, à affirmer des points de vue, à argumenter dans un débat contradictoire. Pour ces types de sorties, qui peuvent paraitre « démodées » pour nos jeunes, l'attitude et le discours portés par l'équipe seront décisifs dans l'attention que les jeunes porteront sur l'activité. Il sera nécessaire d'avoir un discours positif, de s'être intéressé au sujet afin de leur apporter quelques connaissances et de pouvoir alimenter un éventuel débat.

Un nombre de places est fixé pour chaque sortie. Les coupons d'inscriptions sont à rendre à une date butoir pour nous permettre d'anticiper les besoins de mobilisation de jeunes, ou au contraire faire un choix du groupe. Pour cela seront choisis en priorité les jeunes les plus présents sur la période de vacances.

2. Les séjours

Des séjours sont proposés et encadrés par des membres de l'équipe.
Ces séjours ont pour objectifs :

- Le dépassement de soi, apprendre à connaitre ses capacités et ses limites
- Permettre aux jeunes de découvrir un contexte autre, au travers de la vie en collectivité
- Découvrir les régions de France
- Développer l'entraide et la solidarité
- Eveiller à l'écoresponsabilité

Ces séjours sont entièrement créés par les jeunes accompagnés par l'équipe. Nous privilégions l'hébergement en tente, en effet le camping permet de répondre à plusieurs objectifs durant la vie quotidienne et nous donne une liberté de fonctionnement.

Ce choix demande à l'équipe une préparation pour accompagner les jeunes dans les différents temps du séjour : le montage/démontage des tentes, élaboration de menus variés et adaptés au matériel disponible, préparation des trajets à pied/en vélo/transport en commun, repérage de points d'intérêts….

Chaque séjour étant différent, et chaque groupe de jeunes participant au séjour étant différent, un projet pédagogique est à chaque fois rédigé afin d'organiser et réfléchir de manière pertinente au déroulement du séjour et sur nos intentions pédagogiques.

3. Des activités pour les autres

Amener le jeune à s'ouvrir à l'autre, à la solidarité, à l'entraide est important au sein du service. Pour cela, l'Escale met en œuvre ou prend part à différents projets :

- Le Resto Djeun's : l'Escale se transforme le temps d'une soirée en restaurant. Un thème est défini avec les jeunes en début de projet, tout comme le menu et les animations. Pour mener à bien ce projet, nous organisons des séances de cuisine en amont pour tester les recettes ainsi que des temps de confection de décoration. Afin de diriger la cuisine le soir de la manifestation, nous prenons contact avec un(e) chef(fe) cuisinier(e). Une équipe de jeunes prend en charge le service ; une autre, plutôt des grands, gère la cuisine et la plonge ; puis une autre anime le repas avec des jeux, un stand photo … Nous accueillons entre 70 et 120 personnes ce soir-là, et tous les bénéfices sont remis à une association.
- E-sport : La première édition a eu lieu en 2023, les jeunes de l'Escale participent à la décoration de cet évènement. C'est une manifestation ou l'on prône la bonne utilisation des jeux vidéo et où l'on sensibilise aux dangers du numérique.
- Tous en selle : Un évènement pour rassembler les familles autour des mobilités douces et de la promotion du vélo en ville. Atelier de réparation, découverte des solutions handicap, show et animations sont proposées.

- La fête de la musique : En partenariat avec le service de la vie locale, des jeunes peuvent intervenir sur un créneau défini. Chant ou danse, ils sont libres de présenter ce qu'ils auront préparé avec l'équipe d'animation.
- Le téléthon : Chaque année pour le téléthon un groupe de jeune part distribuer des petits déjeuner dont les profits seront directement reversés au Téléthon.
- Intervention dans une maison de retraite : depuis plusieurs années, l'Escale et ses jeunes se portent volontaires pour animer et servir le repas de Noël à la « résidence des jardins » de Louvres (95) ainsi qu'une animation loto au printemps.
- La nuit de l'horreur : projet bisannuel organisé en transversalité avec les accueils de loisirs maternel et élémentaire. Le principe est de transformer l'Escale en « manoir de Paris ». Cette manifestation demande un engagement de plusieurs mois aux équipes afin de créer l'histoire et les décors. Cette manifestation est faite par les équipes pour la population.
- Projets solidaires/humanitaires : notre élue, Mme DUTEAU, et l'équipe du service ont pour souhait de monter un projet de moyenne/grande envergure sous le signe de l'entraide et du don de soi. Il sera suivi lors des ateliers thématiques organisés en parallèle du soutien scolaire, et pourra entrainer d'autres temps sur les vacances ou les mercredis et samedi selon les besoins.

VIII. Les moyens

A. Les moyens humains

1. Composition de l'équipe

L'équipe d'animation a été recrutée en fonction des qualifications et des compétences de chacun et selon un profil de poste établi préalablement.

- Un directeur diplômé BAFD
- Un directeur adjoint diplômé BPJEPS LTP
- Une animatrice diplômé BPJEPS animation sociale
- Des animateurs vacataires

2. Rôles et fonctions

Le directeur aura les missions suivantes :

- Analyser et définir les besoins individuels, collectifs et organisationnels de la structure ;
- Elaborer et mettre en œuvre avec l'équipe d'animation le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif ;
- Développer et mettre en place différents types de projets (animation, jeune, manifestation, ..) ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation, son suivi et son évaluation ;
- Assurer la gestion administrative de la structure ;
- Garantir l'application de la règlementation en vigueur régie par la SDJES;
- Accueillir, accompagner et orienter les publics, favoriser la socialisation et le lien par l'échange d'idées et les activités de groupe ;
- Sensibiliser à l'actualité, à l'environnement et proposer des actions visant à prévenir les conduites à risque auprès du public ;
- Travailler en transversalité et en partenariat avec les acteurs locaux ;
- S'inscrire dans une démarche globale de réussite éducative en lien avec les familles et les établissements scolaires du territoire.

L'équipe d'animations aura les missions suivantes :

Voir fiche de poste

B. Les moyens financiers

Un budget de fonctionnement est alloué à l'escale par la mairie. L'équipe propose une maquette budgétaire en fin d'année. Celle-ci fera l'objet d'une validation par le conseil municipal en mars.

La CAF attribue elle des subventions selon des critères définis, et la participation des familles entre aussi en compte pour définir notre budget.

C. Les moyens matériels

Les locaux mis à disposition de l'escale se trouvent au sein de la Passerelle au 12 rue Jean Moulin à Roissy-en-France. Nous bénéficions également de toutes les infrastructures communales :

- Restaurant scolaire
- Gymnase
- Piscine intercommunale
- Terrains sportifs extérieurs

IX. Modalités, critères d'évaluation

A. Bilan avec les jeunes

Un temps de bilan collectif est organisé à chaque fin de semaine de vacances. Celui-ci a pour but de faire un point sur le fonctionnement, l'organisation, les activités… avec les jeunes. Il permet à l'équipe d'animation de réajuster ses actions en fonction du contexte et du public fréquentant la structure sur la session de vacances.

Un bilan de fin de vacances est organisé avec les jeunes à la fin de chaque session, permettant de faire un point sur le déroulement des vacances, et d'envisager la programmation des vacances suivantes.

B. Bilan d'équipe

Un bilan de fin de vacances est organisé lors de la réunion de service à la fin de chaque session de vacances. Celui-ci est réalisé en tenant compte des bilans des jeunes. Il permet de réaliser une analyse critique sur le déroulement des vacances, et d'envisager les perspectives d'avenir. Ce bilan est formalisé par un écrit afin de pouvoir s'y référer lors de la réalisation des programmes suivant.

Un temps de bilan individuel est réalisé avec le directeur à chaque fin de semaine de vacances. Celui-ci permet au directeur de faire le point avec chaque membre de l'équipe sur ses atouts et ses difficultés et de réajuster pour la suite des vacances. De plus, cela permet d'accompagner les saisonniers ainsi que les animateurs permanents dans leur formation continue dans le métier de l'animation, en fixant des objectifs et en les évaluant par la suite.
Ces temps permettent un dialogue privilégié entre l'animateur et le directeur. Les échangent seront formalisés par des écrits, afin d'assurer un suivi dans la formation des agents et de pouvoir par la suite proposer des actions de formation adaptées aux besoins de l'animateur et aux attentes de la structure.

Le Maire

Michelle CALIX

L'Adjointe au Maire
Déléguée à la jeunesse,

Catherine DUTEAU

La Directrice Générale Adjointe
en charge du secteur Jeunesse,

Julie BALATEU

La Directrice du
Service Passerelle,

Cindy LOCHIN

Le Directeur de l'Escale,
structure d'animation 11-17 ans

Romain BOURDON